

## Défendons Notre Modèle Social

Un projet antisocial qui ne profite qu'aux plus riches !

Stoppons Macron

Numéro 3

### COTISATION

- ▶ **La cotisation est ce qui permet de financer directement la SECU** avec toutes ses branches (santé, vieillesse, accident du travail et famille).
- ▶ **Une cotisation est directement affectée à une dépense** et ne peut donc pas être employée à autre chose que ce pour quoi elle est prévue initialement.
- ▶ **Elle ouvre droit à des prestations** dès que le citoyen en a besoin. Chacun bénéficie de ces prestations.

### IMPÔT

- ▶ **L'impôt sert à financer l'ensemble du budget de l'Etat.** Lui-même servant à faire fonctionner tous nos Services Publics comme l'école, les collectivités locales, les transports, la construction de bâtiments publics, de routes, etc
- ▶ **Un impôt n'est pas affecté à une dépense.** Il peut donc être utilisé pour différentes choses. La CSG est un impôt servant à financer une partie de la SECU. Comme c'est un impôt, il peut très bien, en fonction des décideurs (les différents gouvernements), être affecté sur d'autres financements... ce qui serait dramatique pour garantir le fonctionnement de notre système solidaire de protection sociale. L'augmentation de la CSG ne garantira pas avec certitude le financement de la SECU.



- ⇒ La Sécu, c'est 4% de coût de gestion
- ⇒ Une mutuelle c'est 20%.
- ⇒ Une assurance ????

**Le budget de la SECU doit rester indépendant du budget de l'Etat**

Plus d'infos sur [www.cgt-landes.org](http://www.cgt-landes.org)

## Défendons Notre Modèle Social

*Un projet antisocial qui ne profite qu'aux plus riches !*

*Stoppons Macron*

*Aujourd'hui*

- ⇒ Chaque salarié cotise en fonction de ses moyens (revenus) et reçoit en fonction de ses besoins.
- ⇒ Les cotisations sociales sont une fraction de notre salaire mise en commun pour couvrir les risques de la vie (maladie, vieillesse, accidents du travail) permettant d'avoir des projets de vie sans craindre le lendemain.

*Le projet Macron-Gattaz*

- ⇒ Remplacement des cotisations sociales qui ouvrent droit à des prestations, par des augmentations d'impôts (CSG) qui peuvent être affectés à tout autre chose que le financement de la sécurité sociale. Par exemple, compenser la suppression de la taxe d'habitation.

*Les revendications de la CGT*

- ⇒ La protection sociale doit être exclusivement financée par les cotisations sociales salariales et patronales comme c'était le cas à sa création en 1946.
- ⇒ Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales qui n'ont cessées d'augmenter asséchant par la même le financement de la Sécurité Sociale et alimentant ainsi ce fameux « TROU DE LA SECU »
- ⇒ Augmentation des salaires (SMIC à 1 800€), qui permettra de fait le financement de la SECU
- ⇒ Égalité salariale Femme-Homme

*La CGT n'abdique pas !*

**Tous mobilisés en grève et dans la rue**

**le 12 septembre 2017**

*Plus d'infos sur [www.cgt-landes.org](http://www.cgt-landes.org)*